

### **Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021, du 28 janvier 2022**

En préambule, le Président Bernard Colombaud rappelle que le CIL est un lieu d'information et de dialogue avec les élus, en ce qui concerne principalement l'urbanisme et le cadre de vie, en vue de la défense des habitants.

Les grandes préoccupations actuelles sont les mobilités - des expérimentations piétonnes ont eu lieu et une concertation se tiendra au printemps prochain. Un projet concernant la piétonisation et les mobilités, sera élaboré. CPI a demandé que l'accès pour ces derniers et pour les professionnels soit maintenu.

Quant au stationnement, seulement 2% des visiteurs se garent sur la voirie, et ce sont eux qui génèrent de la pollution, car ils tournent. Depuis dix ans, 30% des places de stationnement ont été supprimées, et cela n'est pas fini. Aucune étude sérieuse n'a été faite sur les besoins et les offres de stationnement dans la presqu'île. La possibilité pour les résidents, de se garer est essentielle. L'association a obtenu que le stationnement rue Auguste Comte soit désormais autorisé aux résidents. Pour elle il n'y a pas besoin de pistes cyclables entre Rhône et Saône, elle défend le vélo-rue : circuler tous dans le même sens, et interdiction de doubler les vélos.

Le dallage des rue Victor Hugo et de la République n'a pas été posé correctement, d'où les réfections qui ont déjà dû avoir lieu. Dans ces deux artères, il y a un manque criant de végétation. CPI propose de mettre les bacs avec une végétation adaptée dans la mesure où la plantation en pleine terre n'y est pas possible (métré)

Les élus veulent diminuer drastiquement la circulation automobile et partent du principe que les habitants de la presqu'île n'ont pas besoin de voiture. CPI est d'accord pour éliminer le transit du centre-ville, mais pas pour supprimer toute circulation et stationnement. La diminution de la circulation doit être une amélioration pour la vie quotidienne, mais elle doit être faite dans de bonnes conditions. Le CIL a plusieurs fois interpellé les élus à ce sujet.

Sécurité : du fait de la fermeture de certaines rues la nuit, les rodéos semblent se calmer, mais les incivilités s'accroissent, et la municipalité est peu favorable à la vidéosurveillance. Deux points positifs, les effectifs de police commencent à augmenter et le stationnement des trottinettes s'améliore.

Aménagement de la Rive droite du Rhône : la municipalité veut réaménager la rive droite du Rhône (axe Nord-Sud) en réduisant le nombre de voies de circulation et en supprimant plus de quatre cent places de stationnement, ainsi que les trémies, ceci sans qu'il n'y ait eu aucune étude sur les flux de déplacement, pour développer des zones de loisir donnant un bel accès au Rhône. Le CIL propose de couvrir et non de supprimer la trémie de Bellecour/Poncet. Il certifie que ce projet n'est pas réalisable tant que la presqu'île n'est pas apaisée.

Le projet du T8 qui devait passer devant l'Hôtel-Dieu semble repoussé.

Avec l'extension des métros, une cohérence de la tarification entre les TCL et TER est nécessaire. Le CIL a fait des propositions concernant la desserte de l'Ouest lyonnais (prise en compte de la cohérence TCL et TER (arrivant à St Paul) plutôt que le métro E. Il a reçu une écoute bienveillante de la part de la Métropole et de la Région.

Le site internet est à jour– 1729 visites en 2021 - et CPI envisage de communiquer par les réseaux sociaux.

Depuis mars 2020, les relations avec les adhérents se font presque exclusivement par internet. Le CIL compte 62 adhérents avec internet, et un seul sans internet. Le CIL se renouvelle progressivement et un tiers de nos adhérents nous rejoint dans les 3 dernières années.

Les rapports d'activité et financier sont approuvés à l'unanimité.

La cotisation est maintenue à 25 € et déductible des impôts (66%). Un courriel personnel sera envoyé rappelant la possibilité de déduction pour en tenir compte lors de la déclaration d'impôt. Quant aux reçus fiscaux, ils seront fournis sur demande.

Dominique Poignon nouvel adhérent a été élu administrateur.

Le CIL souhaite de nouvelles candidatures pour le Conseil d'Administration. Les administrateurs se réunissent une fois par mois et sont associés aux démarches formelles du CIL sur lesquelles ils peuvent s'exprimer.

Le Président fait savoir que son mandat se termine dans deux ans, il aura tenu cette fonction pendant huit ans, et ne se représentera pas aux fonctions de président. Il sera temps de « passer la main ».

Cette année encore, il n'a pas été possible de partager la galette des rois à l'occasion de l'AG mais, lorsque cela sera possible, une rencontre amicale vous sera proposée.

Divers sujets ont été évoqués par les participants

- L'intérêt des zones de rencontre (circulation à 20 km/h, piétons prioritaires) a été soulignée car ces zones permettent de maintenir l'activité résidentielle et commerciale sans provoquer les nuisances (bruits, occupation indue de l'espace public,..) propres à une piétonisation stricte.
- Le CIL interviendra sur le bruit et la pollution provoquée par les bus TCL (moteurs tournant à leurs terminus) notamment à l'arrêt "Bellecour Le Viste" et au nord de la rue de la charité
- Des stationnements sauvages persistent place Carnot
- Les cônes mis en place rue Victor Hugo pour la fête des lumières doivent être enlevés (ils sont tagués)

Le président  
Bernard Colombaud

Le secrétaire  
Bruno Lépine